



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Application SIECLE – Inscriptions des élèves et préparation du constat de rentrée

---

### Instruction du 14 juin 2022 relative à l'inscription des élèves dans les bases établissements pour la rentrée 2022

#### **Pôle Académique de la Prospective et de la Performance**

PAPP

Affaire suivie par : Frédéric Frette / Maïa Habache

Tél : 01 57 02 66 56 / 01 57 02 66 55

Mél : [ce.papp@ac-creteil.fr](mailto:ce.papp@ac-creteil.fr)

---

*Texte adressé à*

*Mesdames et messieurs les chefs d'établissements*

---

Le PAPP a procédé à la diffusion des nomenclatures pour les collèges. Elles sont disponibles depuis vendredi 3 juin 2022 pour le profilage dans les bases des établissements.

La diffusion pour les lycées doit intervenir jeudi 16 juin 2022 ; vous en aurez la confirmation par un courriel de la DSI.

En complément des consignes concernant les opérations de bascule et de profilage des bases disponibles sur la base documentaire ADN <https://adn.ac-creteil.fr/index.php> dans les rubriques *Applications > Scolarité > Bascule d'année scolaire* et *Applications > Scolarité > SIECLE – Nomenclatures*, je vous informe qu'une documentation concernant les nouveautés et points d'attention concernant les nomenclatures est disponible à partir du lien suivant également disponible sur ADN : [PAPP 2D](#). Ce document sera mis à jour au fur et à mesure de l'arrivée de nouvelles consignes.

La prise en compte de ces consignes est essentielle pour la qualité des échanges entre les différentes applications et le suivi des dispositifs comme les Cordées de la réussite mais aussi pour l'opération de constat de rentrée de septembre.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration pour permettre la bonne préparation de la rentrée et la qualité du constat à venir.

**Signé**

**Gérard MARIN**

**Secrétaire général de l'académie de Créteil**